



Communiqué de presse **„Aktioun roude Stiwwel“**

Ce matin du 16 septembre 2022, des croix vertes avec des bottes rouges retournées traversent le pays. Ces croix ont été installées dans la nuit du 15 au 16 septembre par Lëtzebuurger Landjugend a Jongbaueren, les Jongwënzer de la Vinsmoselle et le Service Jeunesse Lëtzebuurger Bauerejugend de la Centrale Paysanne. Il s'agit de l'action « roude Stiwwel », créée par les trois organisations en commun. Le but de l'action est d'exprimer le mécontentement des jeunes agriculteurs et viticulteurs vis-à-vis du contenu et des circonstances de l'élaboration du projet de loi pour la nouvelle loi agraire, car il s'agit dans ce cas de l'existence de beaucoup d'exploitations.

Un sommet agraire après la récolte et les vendanges pour traiter des sujets d'actualité a déjà été évoqué par la Bauerenallianz et le ministre Claude Haagen. La première revendication de l'action « roude Stiwwel » est donc la suivante :

- 1. Un sommet agraire avec le ministre de l'agriculture Claude Haagen et le chef du gouvernement Xavier Bettel doit avoir lieu avant que la loi sur l'agriculture ne soit votée à la Chambre des Députés, car le secteur voit encore beaucoup de points de discussion. Le point de l'ordre du jour concernant la loi agraire doit être traité en priorité.**

L'action « roude Stiwwel » critique la communication du ministère avec le secteur. Les articles 6 et 7 du projet de la loi agraire sont la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Ces articles évoquent pour la première fois une limitation de l'augmentation du cheptel et introduisent une pénalité correspondante pour les augmentations au-dessus de cette limite. Depuis longtemps, la loi agraire est préparée par le Plan Stratégique National. Les nombreuses réunions mentionnées par le ministre sont factuellement des présentations plutôt que des réunions de travail. Et pourtant, avant juillet, la proposition d'une autorisation pour augmenter le cheptel n'a jamais été mise sur la table. La position et les exigences de l'action « roude Stiwwel » dans ce contexte sont les suivantes :

- 2. L'action « roude Stiwwel » n'est pas d'accord avec les articles 6 et 7. Le ministre est tenu de communiquer de manière transparente comment cette décision a été prise et sur quelle base scientifique repose chaque aspect de ces articles. En outre, un véritable échange avec le secteur est demandé, dans lequel des réflexions intensives sur ce point peuvent être menées ensemble.**

Depuis des années, la profession d'agriculteur est dévalorisée. On retrouve à nouveau des assouplissements en matière d'accès à la profession et aux primes dans le projet de la nouvelle loi agraire, qui vise à assouplir la définition de l'agriculteur actif.

- 3. Les critères à remplir afin de pouvoir bénéficier des primes doivent être renforcés. Les critères relatifs à la formation minimale doivent être relevés et des incitations doivent être mises en place pour améliorer davantage les compétences dans le secteur agricole.**

Une agriculture productive et respectueuse de l'environnement et du climat est un service que l'agriculture rend au public. Ce service doit être rémunéré équitablement, ce qui peut être réalisé par le biais du deuxième pilier de la politique agricole européenne. Celui-ci est cofinancé par des fonds nationaux.

- 4. Ce budget national doit être augmenté afin que le public soutienne le service qu'il demande et reçoit.**

Si nous limitons la production animale nationale, il faudra importer davantage de denrées alimentaires. Dans ce contexte, la demande est la suivante :

- 5. Toutes les importations de denrées alimentaires en provenance de pays tiers doivent au moins répondre aux normes de l'UE.**

Les exploitations viticoles sont désavantagées sur plusieurs points.

- 6. Les jeunes viticulteurs réclament une discussion ouverte sur les désavantages et la situation particulière de leurs exploitations.**

Les responsables de l'action sont les trois organisations de jeunes agriculteurs et de jeunes viticulteurs mentionnées, mais elles appellent tous les agriculteurs, les travailleurs agricoles, les organisations agricoles à participer à l'action en installant une croix verte (1,50 mètre de haut, 1 mètre de large) avec une botte rouge sur leur propriété. L'action « roude Stiwwel » fait également appel à la solidarité des entreprises en amont et en aval. Les entreprises telles que les laiteries, les abattoirs, les négociants d'aliments, les concessionnaires de machines et équipements agricoles et autres seraient également affectées par une limitation de la production des exploitations agricoles.

Si le ministre de l'agriculture Haagen ne réagit pas à l'action « roude Stiwwel » avant le 3 octobre 2022 en s'engageant à discuter de ces points, d'autres actions suivront.

Il y a quelques années, dans le contexte des élections nationales, l'agriculture avait demandé le maintien d'un ministère propre à l'agriculture. Or, l'action « roude Stiwwel » estime que maintenant l'agriculture a besoin d'un ministre propre à l'agriculture, qui défend les intérêts des agriculteurs et du secteur. L'avenir de l'agriculture et de nombreuses exploitations agricoles est en jeu. En particulier, le projet de la nouvelle loi agraire place de nombreux jeunes agriculteurs dans les limites dans leur développement futur et ne leur laisse donc aucune perspective.

Mersch, le 15 septembre 2022

« Aktioun roude Stiwwel »

Contact:

Lëtzebuerger Landjugend a Jongbaueren: Luc Emering, Tel.: 621 25 74 10

Service Jeunesse Lëtzebuerger Bauerejugend Centrale Paysanne : Joé Biver, Tel. : 691 81 03 28

Jongwënzer Vinsmoselle: Marc Kohll Tel.: 661 92 44 79